

HANDICAP PSYCHIQUE TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

Campus Biotech – Salle H8-01-D

Chemin des Mines 9

1202 Genève



Programme au verso ►



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

PROGRAMME

8:45 – 9:00	Mot de bienvenue, Introduction	PROF. STEFAN KAISER Professeur, Faculté de médecine, Université de Genève, Médecin-chef du Service de psychiatrie adulte, Département de psychiatrie des HUG
9:00 – 9:45	Handicap psychique et justice sociale : pour une approche fondée sur les droits humains	PROF. STEPHANIE DAGRON Professeure, Facultés de droit et de médecine, Global Studies Institute, Université de Genève
9:45 – 10:30	L'insertion professionnelle des personnes avec un handicap psychique	DANIELE SPAGNOLI Psychologue, Département de psychiatrie du CHUV
10:30 – 11:00	Pause-café	
11:00 – 11:45	Handicap psychique et « aménagements raisonnables » dans les rapports de travail : la révision de la LHand au regard du droit onusien et européen	PROF. KARINE LEMPEN Professeure, Faculté de droit, Université de Genève
11:45 – 12:30	Handicap psychique et insertion professionnelle : quelques indices d'incidence de la loi française du 11 février 2005	PHILIPPE AUVERGNON Directeur de recherche émerite au CNRS, COMPTRASEC, Université de Bordeaux
12:30 – 13:45	Pause déjeuner	
13:45 – 14:15	Cadre juridique de la réinsertion professionnelle	PROF. ANNE-SYLVIE DUPONT Professeure, Facultés de droit, Universités de Genève et de Neuchâtel
14:15 – 15:00	Accord paritaire genevois : un état des lieux	NICOLAS RUFENER Secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)
15:00 – 15:15	Pause	
15:15 – 16:30	Table ronde - (Ré)insertion professionnelle : expériences genevoises	VINCENT DELORME Responsable de l'insertion socioprofessionnelle, Pôle insertion OAIS, Département de la cohésion sociale (DCS), Etat de Genève MAGALI GINET BABEL Directrice générale, Etablissements publics pour l'intégration (EPI) YVES REYMOND Chef de service, Hospice général NICOLAS J. REBETEZ Co-Directeur Général Chargé du Secteur Entrepreneurial, Fondation Trajets
16:45	Fin de la journée	

Finances d'inscription

CHF 120.-

CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café et le déjeuner.

La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Sur présentation d'une pièce de légitimation, les étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister gratuitement au colloque (documentation et restauration non comprises).

Attestation Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

En cas d'annulation reçue le 27 octobre 2025 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-

Informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 84 73

pole-berenstein@unige.ch

www.unige.ch/droit/berenstein

**INSCRIPTION JUSQU'AU
27 OCTOBRE 2025**

